



La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) va procéder au retrait des actuelles coupures de billets de banque dès le 1^{er} janvier 2024.

Cette information a été rendu publique le 7 novembre dernier, au terme d'une session ordinaire du comité ministériel de la BEAC.

L'institution a annoncé dans la foulée, la mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets. Les nouvelles coupures auront cours dès le 15 décembre prochain. Ces nouveaux billets respectent les coupures des anciennes : 500, 1 000, 2 000, 5 000 et 10 000 FCFA.

La BEAC informe par ailleurs qu'elle va démonétiser les billets de la gamme 1992 à compter du 1^{er} mars 2023. L'institution donne cependant un échéancier afin que les détenteurs de ces billets puissent échanger directement à la banque, car à partir du 1^{er} juin 2024, lesdites coupures ne seront plus échangeables.